



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil communal de Herve du lundi 19 avril 2010

### CHARTRE DE QUALITE ET PORT DU VOILE

Dès le début de la mandature (2007), le groupe HDM a proposé une démarche qualité afin d'optimiser la qualité des services communaux rendus à la population ainsi que la gestion des ressources humaines de la Ville de Herve.

Le conseil communal de ce lundi devrait voter à l'unanimité la **Charte de Qualité rédigée par le groupe HDM** et légèrement amendée par le comité de pilotage.

Vous trouverez le texte de cette charte en annexe à la présente.

Toujours dans un souci de bonne organisation des services publics, le groupe HDM a également déposé une **motion au conseil communal de ce 19 avril et qui vise à interdire le porte de signes convictionnels au sein des services communaux ainsi que des établissements scolaires communaux.**

Même si la Ville de Herve n'est pas encore confrontée à cette problématique, le groupe HDM estime qu'il convient, dans un souci de bonne gouvernance, d'anticiper ce genre de situation et de fixer dès à présent les règles permettant de garantir le respect strict de la neutralité et de l'impartialité inhérentes aux missions de service public mais également celui des valeurs universelles et des libertés fondamentales.

Le texte de cette motion est joint en annexe.

Pour tout renseignement complémentaire : Pierre-Yves JEHOLET : 0496/55.61.04